

Nette progression de la CGT dans les Directions Départementales Interministérielles (DDi)



Communiqué de presse

Les résultats des scrutins de proximité des Directions Départementales Interministérielles (DDETS / DDETSPP/DDPP/DDT/DDTM), enfin consolidés par le ministère de l'intérieur sont tombés plus d'une semaine après la fin du vote.

Ils montrent une **nette progression de la CGT dans les DDi** qui obtient **21,7% des suffrages et gagne un siège** au Comité Social d'Administration de réseau des DDi portant ainsi de **2 à 3 sièges** sa représentation dans cette instance.

Cette progression est à souligner dans un **contexte marqué par une organisation déplorable de ces élections** qui a conduit le **Ministère de l'Intérieur à annuler à la dernière minute le vote électronique** pour le remplacer en catastrophe par un **vote à l'urne, dans des conditions honteuses puisque des centaines d'agent.e.s des DDi ont été exclu.e.s de l'accès au vote.**

Les agents ne s'y sont pas trompés en votant CGT, et en nous faisant **progresser de près de 4%** par rapport aux élections de 2018. Cette avancée montre **l'attachement des agents à une organisation qui lutte et qui défend leurs droits**, comme lorsque la CGT, avec SOLIDAIRES et la FSU, a attaqué en justice la semaine dernière, la privation d'accès au droit de vote de ces agents, principe qui n'a pas été mis en doute par le Conseil d'Etat.

La CGT, et ses militant.t.s, remercient tou.te.s les agent.e.s qui leur ont accordé leur confiance, ainsi que celles et ceux qui ont participé à ces élections. La CGT apporte également son **soutien à tous les agents qui auraient voulu voter**, pour la CGT ou une autre organisation progressiste, mais qui en ont été empêchés par des décisions iniques.

La CGT continuera de porter avec force, les revendications visant notamment à sortir de la tutelle du Ministère de l'Intérieur, pour recréer et réarmer (y compris en emplois) des **directions départementales de plein exercice** sous l'autorité des ministères, **dotées de services RH et informatiques en propres**, à **créer les emplois nécessaires à l'exercice des missions**, à **stopper les réorganisations à marche forcée**, à **reconnaître l'engagement et l'investissement** des agents, à **débloquer les carrières et les rémunérations** et à **assurer l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.**

Montreuil, le 16 décembre 2022

L'UFSE-CGT

Contact : Olivier MIFFRED – Secrétaire National UFSE-CGT – oliviermfd.cgt@gmail.com - 06 98 50 98 19